

Groupe Local de solidarités de Dourdan - Essonne

> Réponse de Bernard Sprotti

Bonjour

J ai bien reçu votre message et vous en remercie

La pénurie de logement et en particulier pour les personnes en difficulté est une véritable problématique

Ma démarche sera celle que j applique à Breuillet dans ma commune où nous avons mis en place notamment avec vous des logements pour les personnes en difficulté.

Ainsi que des programmes de logements sociaux

Me tenant à votre disposition

Bien à vous

Bernard Sprotti

Maire de Breuillet

Vice Président de Coeur d Essonne agglomération

Envoyé de mon iPhone

> **Courrier envoyé à Bernard Sprotti Le 01/04/2017**

Monsieur,

Candidat aux prochaines élections législatives dans notre circonscription, vous savez que la pénurie de logements en Île-de-France est dramatique.

Habitants de Dourdan et bénévoles de l'association *Solidarités Nouvelles pour le Logement*, nous considérons que le logement doit être l'une des causes prioritaires de la prochaine législature.

Pour sortir de la crise actuelle, il faut un plan d'urgence exprimant une volonté politique. Ce sera, notamment, de la responsabilité de l'Assemblée nationale.

C'est pourquoi, nous souhaitons connaître et faire connaître votre position sur la question du logement, et en particulier savoir si vous êtes prêt(e) à soutenir les propositions suivantes :

1. **Développer le parc des logements très sociaux PLAI (Prêt locatif aidé d'insertion), accessibles aux ménages à bas revenus.** Seulement 30% des logements construits en Île-de-France en 2016 sont des PLAI, alors que plus de 70% des demandeurs en Île-de-France ont un niveau de revenu nécessitant l'accès à ce type de logement.
>
2. **Réajuster le montant des aides personnalisées au logement (APL) pour rattraper l'évolution du coût des logements de type PLAI et PLUS (Prêt locatif à usage social), et ainsi permettre aux familles les plus démunies d'y accéder.**
3. **Agir pour « le logement d'abord ».** Privilégier l'accès direct des ménages à un logement, avec si nécessaire un accompagnement social bénéficiant d'un financement adapté, plutôt que d'avoir recours à des solutions palliatives d'hébergement précaire qui sont trois fois plus coûteuses (augmentation des nuitées hôtelières : + 172% en 5 ans). En outre, le manque de proposition de logements disponibles entraîne une saturation de l'hébergement : un grand nombre de personnes ayant besoin d'une mise à l'abri d'urgence ne peuvent en bénéficier.
4. **Mobiliser le parc privé en renforçant l'encadrement des loyers.** Cette mesure de la loi Alur, qui a montré son efficacité à Paris, doit être généralisée, en particulier dans les zones tendues.

Votre engagement de futur législateur nous importe.

Aussi, nous vous demandons de nous faire connaître vos réponses à l'adresse : legislatives2017@snl-union.org. Elles seront diffusées sur le site de notre association www.snl-union.org, afin d'éclairer notre choix et celui de nos concitoyens de la 3^{ème} circonscription de l'Essonne.

Etant à votre disposition pour vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

Groupe SNL de Dourdan